



Q3. Portée des travaux – Fournitures – Le personnel dispose-t-il d'un lave-linge et d'un sèche-linge séparés sur place?

R3. Réponse – Le personnel ne dispose pas d'un lave-linge ni d'un sèche-linge sur place.

Q4. Lors de la visite des lieux, nous avons remarqué deux grandes poubelles à roulettes. Appartiennent-elles à l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) ou sont-elles fournies par l'entrepreneur?

R4. Réponse – Les deux grandes poubelles à roulettes appartiennent à l'ACIA.

Q5. Portée des travaux – Activités de nettoyage des bâtiments : Nous avons remarqué que les heures de service sont comprises entre 7 h 30 et 16 h. Or, la liste des prix indique des tarifs en dehors des heures de service ainsi que les dimanches et les jours fériés. Disposez-vous d'anciennes données indiquant le nombre d'heures consacrées à chacune de ces activités par le passé?

R5. Il est très rare qu'un service soit assuré en dehors des heures normales, les dimanches et les jours fériés (c.-à-d. moins de quelques heures par année, tout au plus).

Q6. Portée des travaux – Fournitures : Nous avons remarqué plusieurs distributeurs de papier essuie-tout un peu partout dans les laboratoires. Disposez-vous d'anciennes données concernant l'utilisation de ces distributeurs? Pouvez-vous également confirmer que nous sommes tenus de fournir du papier essuie-tout et du savon pour les mains dans tous les espaces, et non pas uniquement dans les toilettes?

R6. Je ne dispose pas d'anciennes données concernant l'utilisation de ces distributeurs de papier essuie-tout. Oui, le fournisseur est tenu de fournir du papier essuie-tout et du savon pour les mains dans tous les espaces, et non pas uniquement dans les toilettes.

Reportez-vous au point 4. Exigences spéciales en anglais et en français, figurant à l'ANNEXE A intitulée ÉNONCÉ DES TRAVAUX.